

7 avril 2026

L'investissement responsable poursuit sa progression en France à 2971 Mds€ d'encours sous gestion, en hausse de +5 %

L'Association Française de la Gestion financière (AFG) publie son panorama annuel de l'Investissement Responsable (IR) géré en France, conforme à la réglementation européenne SFDR.

Une progression continue des encours IR

En 2025, les encours de l'Investissement Responsable atteignent **2 971 milliards d'euros**, soit **une hausse de +4,8 % à périmètre constant**, après des progressions de **+15 % en 2024** et **+5,8 % en 2023**.

Ces chiffres témoignent d'une transformation durable des attentes et des pratiques des investisseurs, ainsi que de **l'engagement continu des sociétés de gestion françaises** dans l'investissement responsable.

Les principaux résultats de l'édition 2026 (chiffres à fin 2025)

- Répartition des **2 971 Mds€** d'encours totaux :
 - **Article 8 : 2 850 Mds€** d'encours, en hausse de +4,7 %
 - **Article 9 : 121 Mds€** d'encours, en progression de +10,5 %
- **59 % des encours de fonds et mandats** gérés en France désormais **classifiés Article 8 ou Article 9 (SFDR)**
- **73 % des encours IR** détenus par des **investisseurs institutionnels** (27 % par la clientèle privée)
- **40 % des encours des fonds IR** gérés en France **destinés aux investisseurs particuliers**, notamment via l'épargne salariale et l'épargne retraite

[Retrouvez tous les résultats du panorama](#)



Contact Presse :

Delphine de Chaisemartin | 06 11 72 86 63 | d.dechaisemartin@afg.asso.fr
Caroline Richard | 06 15 45 23 93 | c.richard@afg.asso.fr
17 square Edouard VII | 75009 Paris | T : +33 (0)1 44 94 94 00
Avenue des Arts 56 | 1000 Bruxelles



www.afg.asso.fr



L'Association Française de la Gestion financière (AFG) représente et promeut l'utilité de la gestion d'actifs pour les investisseurs et l'avenir de notre pays. Elle regroupe plus de 400 membres, dont **environ 330 sociétés de gestion**, qui gèrent 90 % des encours sous gestion en France. Le montant de ces encours s'élève à plus de **5 400 milliards d'euros**, montant le plus élevé des Etats membres de l'Union européenne.

L'AFG soutient le développement de la gestion d'actifs française au bénéfice des épargnants, des investisseurs et des entreprises. L'AFG s'investit pour une réglementation stable, efficace et compétitive, avec un engagement fort : permettre aux épargnants de financer leurs projets de vie tout en mobilisant l'épargne privée vers les entreprises qui se transforment.

**Contact Presse :**

Delphine de Chaisemartin | 06 11 72 86 63 | d.dechaisemartin@afg.asso.fr

Caroline Richard | 06 15 45 23 93 | c.richard@afg.asso.fr

17 square Edouard VII | 75009 Paris | T : +33 (0)1 44 94 94 00

Avenue des Arts 56 | 1000 Bruxelles

